Régulation des renouées asiatiques

(Fallopia japonica, Fallopia sachalinensis, Fallopia x bohemica)

Fiche technique N° 2 *(éditée le 18/01/2018)*

Gestion des voiries ou dépendances routières :

CONTACT :

Association echel

4, chemin de Salins

25330

Nans sous Sainte Anne

Contact et conseil en gestion des espèces invasives : 07 87 48 15 78

Méthodes de gestion expérimentées et pratiquées durant plus de 15 années sur différents sites à Besançon, dans le Doubs et le Jura.

La biodiversité est un tissu vivant !

Une information des riverains (ou passants) sur ces méthodes de gestion différenciée contribue à faire évoluer le regard du public sur une approche plus fine de la biodiversité et sur l'aspect visuel (quelquefois jugé peu esthétique) du résultat.

Pratiquer une gestion différenciée

1 - Premier passage : le tracteur-épareuse habituel ne touche pas au massif de renouées (lève le bras)

2 - un second passage spécifique "renouées" est effectué mensuellement (avant que la repousse des tiges et le déploiement des feuilles ne produisent, par la photosynthèse, des réserves en sucres qui seront stockés dans les rhizomes)

¬ ***prendre soin de ne pas broyer les collets*** *(risque de propagation et de multiplication des plants) en prévoyant une coupe réglée à 10/15 cm du sol*

¬ ***laisser les rémanents sécher sur place*** *(pas de risque de bouturage) sauf si la voirie est en bordure de cours d'eau et que les rémanents sont susceptibles d'être emportés par une crue.*

3 - les couteaux de l'épareuse sont soigneusement nettoyés (au besoin avec un brûleur thermique) afin de **ne pas favoriser la propagation des renouées par dissémination des collets ou rhizomes sur d'autres sites** lors de travaux ultérieurs.

4 - s'il n'est pas possible de planter des plantes locales ligneuses concurrentes * pour des raison de visibilité ou de gestion paysagère, il est nécessaire, après une ou deux années de coupes complètes, de **procéder à des coupes manuelles sélectives des tiges de renouées** (à la débroussailleuse portée ou aux cisailles manuelles), **en prenant soin de ne pas "faire propre et en ordre" mais en favorisant les plantes herbacées autochtones **.**

Ce qu'il ne faut pas faire !

- Traitements avec des produits chimiques ou phytosanitaires

> Solution inefficace, chère et polluante
(interdite en bordures de cours d'eau)

- Arracher les rhizomes et les mettre au compost ou en filière de déchets verts

> Solution inefficace et contre-productive,
risques de propagation des massifs

* LES ESSENCES LOCALES À REPLANTER

Saules,
tilleuls,
aulnes,
érables,
noisetiers,
sureaux noirs,
viornes obier,
ou autres arbres à développement rapide du secteur

** LES PLANTES VIVACES À FAVORISER

Ronces,
menthes,
orties,
sureaux yèble,
et toutes herbacées locales vivaces